

Le preneur d'assurance

klinova
9 allée de la prairie 77500 Chelles
Référence client : 94HJBK

Les conditions de garantie

Catégorie Assurances professionnelles, Autres Services

Les activités garanties et le chiffre d'affaires

- L'assuré déclare exercer la profession et/ou les activités suivantes :

Autres services à la personne

- Nettoyage courant de bureaux, commerces, habitations et établissements sportifs

Juridiction et loi applicables

- Monde entier hors USA/Canada

Période de validité

La présente attestation est valable pour la période du 16 mai 2025 au 15 mai 2026.

Les garanties sont acquises selon les Conditions Particulières (établies sur la base du questionnaire préalable d'assurance), des Conditions Générales et des modules n°RC1006, n°MISC1007, n°RCE1006 et n°PJ0116.

Paris, le 16/05/2025
Les assureurs

